

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 10 novembre 2020

Délibération
n°200-2020
Point 4.7.16

Point 4.7.16 de l'ordre du jour

Modifications des dispositifs de bourses proposées par la Commission des bourses de la DRI

EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le contexte actuel lié à la pandémie, les mobilités internationales voient leurs modalités évoluer : développement de la mobilité internationale sous forme virtuelle avec ou non déplacement physique à l'international.

Pour soutenir les étudiants dans leur mobilité, la commission des bourses du 14 octobre 2020 propose de :

1. Soutenir la continuité pédagogique dans le cadre de mobilités comprenant toutes formes de modalités d'apprentissage : virtuel / présentiel / hybride pour les dispositifs de bourses IdEx et Unistra existants.
2. Soutenir la mobilité internationale en Europe en en augmentant le montant forfaitaires pour le dispositif Unistra Programme Court. Montant proposé à partir de 20/21 : 150 euros contre 50 euros l'année passée.
3. Soutenir la mobilité internationale dans le cadre d'EUCOR-Le Campus européen:
 - a) augmentation du montant des forfaits pour le dispositif de soutien à la mobilité internationale EUCOR
 - b) ouverture du dispositif à l'ensemble des formations de l'Unistra (DU compris)

Le 3 novembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 22 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les modifications des dispositifs de bourses proposées par la Commission des bourses de la DRI.

Résultat du vote :

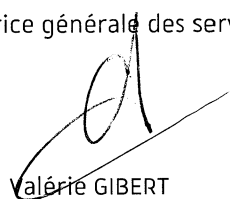
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2020

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT